



Conseil de quartier

Un conseil de quartier est une instance d'information, de concertation, d'écoute et d'expression qui permet aux habitants de participer à l'amélioration de leur cadre de vie en proposant des projets d'aménagement, et d'animer la vie de leur quartier. Chaque conseil est composé de 16 membres

ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DU QUARTIER CENTRE : Salem AIDOU DI

[Liste des conseillers du quartier centre](#)

Depuis la création des Conseils de quartier en avril 2015, il y a 3 Conseils de quartiers par an (de septembre à juin).

Les différents thèmes abordés au cours de ces conseils sont :

- ▶ [concertation sur le Plan Local d'Urbanisme \(participation à des ateliers de travail\),](#)
- ▶ [la sécurité \(routière, des biens et des personnes, la propreté \(des rues, des parcs et des lacs\),](#)
- ▶ [information sur les critères de préemptions,](#)
- ▶ [la circulation et le stationnement,](#)
- ▶ [le dispositif Voisins Vigilants.](#)

Ils ont également été concerté pour l'étude sur l'Organisation d'Aménagement et de Programmation du Centre-Ville, notamment la Place François Mitterrand.

Ils ont participé à une marche accompagnée par la police municipale et Monsieur le Maire le jeudi 10 décembre 2015 afin de mettre en évidence les lieux où le sentiment d'insécurité se fait ressentir.

Ils ont également entamé une réflexion autour de l'aménagement du groupe scolaire Benoît Malon, de l'augmentation des effectifs scolaires et des impacts sur le quartier notamment en termes de circulation, de stationnement et de sécurité pour les enfants.

Aussi, le 13 septembre 2016, ils ont été conviés à un atelier de présentation et de concertation sur l'agenda 21. Désormais, deux conseillers par quartier sont nommés référents agenda 21.

Dans le cadre de l'axe de travail 2017, les conseillers du quartier Centre ont élaboré un [questionnaire](#) à destination de la population sur le lac de Sévigné. Disponible jusqu'au 22 mai, ce questionnaire est destiné à enrichir le diagnostic, de mieux connaître vos usages, votre perception, ainsi que vos souhaits et attentes en matière d'aménagement et d'animation sur le lac de Sévigné.

En dehors des réunions officielles, les conseillers se réunissent régulièrement afin d'avancer sur les différents axes de travail et de faire remonter les échanges quotidiens qu'ils peuvent entretenir avec les livryens.

Les conseillers de quartiers sont également à l'initiative de la fête des quartiers qui se déroule chaque année au mois de mai.

[Voir le bilan d'activité des conseils de quartier 2017-2019.](#)

Une charte définit les règles et principes de fonctionnement des conseils de quartiers. Le document est consultable ici : [Charte des conseils de quartiers.](#)

ALLER PLUS LOIN

EN TÉLÉCHARGEMENT



Conseil de quartier Centre du 8/11/2016

▼ **TÉLÉCHARGER** (.PDF, 3,42MO)

VILLE DE
Livry-Gargan **LG**

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43